

Entreprendre autrement avec Essaim, une expérience unique à Genève

« Essaim » a pour mission d'accompagner des individus et des entreprises dans la création ou le développement d'activités économiques. Cet incubateur d'entreprises a été lancé en 2009 par Après-Genève, la Chambre genevoise de l'économie sociale et solidaire. Il est soutenu par la Ville de Genève depuis sa fondation, non seulement parce qu'il permet de générer des emplois mais aussi parce qu'il fournit des prestations qui n'existent nulle part ailleurs à Genève.

Une des spécificités d'Essaim réside dans le statut d'« entrepreneur-e-s salarié-e-s ». Ce dispositif unique à Genève permet à des individus de lancer leur activité économique en étant accompagnés par des professionnel-le-s, en bénéficiant de services administratifs fournis par l'incubateur, en profitant de possibles coopérations avec d'autres entrepreneur-e-s salarié-e-s, et en limitant les risques.

Entreprendre dans l'économie sociale et solidaire

Une deuxième spécificité d'Essaim est son expertise dans le domaine de l'économie sociale et solidaire (ESS). Cette manière d'entreprendre place au cœur de son modèle et de ses pratiques le respect de critères éthiques, sociaux et écologiques ainsi que le principe de lucrativité limitée. Cette expertise s'adresse aux entrepreneur-e-s qui souhaitent inscrire leur projet dans une démarche ESS. L'engagement d'appliquer les exigences de l'ESS constitue une condition pour que des entreprises ou des organisations soient accompagnées par Essaim. Cette condition ne concerne par contre pas les entrepreneur-e-s salarié-e-s (même si Essaim les sensibilise à l'ESS).

Une action qui produit des résultats

Depuis 2009, l'action d'Essaim a généré la création ou le maintien de 65 emplois, à raison

de 22 emplois d'entrepreneur-e-s salarié-e-s et 43 emplois issus de l'accompagnement d'entreprises et d'organisations de l'ESS. Les activités mises sur pied couvrent un large éventail qui va de l'informatique au commerce, en passant par la formation et la coopération internationale.

Un atout pour la Ville

La Ville de Genève finance Essaim car ses prestations spécifiques n'existent dans aucun autre organisme d'aide à la création d'entreprises actif dans le canton, à savoir le statut d'entrepreneur-e salarié-e et l'expertise en matière d'ESS. De plus, le développement de l'économie sociale et solidaire est important pour la commune afin d'encourager une diversité dans les manières d'entreprendre et de renforcer une économie locale durable.

Pour en savoir plus :

www.essaim.ch



Les entrepreneur-e-s salarié-e-s ont un contrat à durée déterminée de trois ans auprès de l'« entreprise collective partagée » gérée par Après-Genève.

« L'élan nécessaire »

Laure Bonnevie est entrepreneure salariée d'Essaim depuis 2011. Avec « Histoire de mots », elle propose ses prestations rédactionnelles (écriture et réécriture de publications et supports de communication) aux associations, administrations et acteurs de l'ESS. « Le coaching et les outils d'Essaim m'ont aidée à poser mon projet, à le structurer et à lui donner l'élan nécessaire à sa concrétisation, sans improvisation, et en bénéficiant de l'expérience d'autres entrepreneurs accompagnés. »

« Une belle aventure »

Caroline Lacombe a lancé son épicerie-restaurant « La fin des haricots » qui a ouvert ses portes à Plainpalais en 2013. Sa cuisine et ses étals donnent la priorité aux produits frais, locaux et de saison. « L'accompagnement professionnel de l'incubateur Essaim m'a permis d'élaborer un business plan complet, d'évaluer les risques, les conséquences et les avantages d'une telle entreprise. Cela ne remplace pas la réalité du terrain à laquelle il faut s'adapter et s'ajuster. Une belle aventure! »